

SPASER 2025-2028 GHT DUNKERQUOIS AUDOMAROIS

Les fonctions achats de Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) telles que nous les connaissons aujourd'hui ont subi des changements organisationnels majeurs.

Entrée en vigueur au 1^{er} Juillet 2018, l'organisation achat de GHT a requis une importante mobilisation des équipes avec pour objectif de tendre vers une cible organisationnelle et la convergence des marchés. Depuis plusieurs années maintenant, notre GHT œuvre pour cette mise en œuvre à visée coopérative avec des organisations et une coordination partagées par tous.

En complément de cette mise en place organisationnelle, un autre mouvement fort est en marche, les scientifiques nous le répètent sans cesse, nous devons CHANGER. Changer pour un monde plus durable, changer pour nos écosystèmes en péril, changer pour nos générations futures. Il faut donc agir ici et maintenant.

Qui de mieux que les fonctions achats pour influencer l'offre à vitesse grand V ? Dès lors qu'un avantage concurrentiel s'affirmera, les acteurs du marché n'auront d'autres choix que de s'engager dans leur transition pour rester dans la course ; Cela va se déverser aux prestataires, puis aux prestataires des prestataires. Le cercle vertueux est en marche avec la fonction achat en véritable vecteur et levier du changement.

Entrée en vigueur en 2023, la loi relative à l'industrie verte étend l'obligation d'adopter un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Economiquement Responsable (SPASER) à tous les Pouvoirs Adjudicateurs soumis au Code de la Commande Publique réalisant plus de 50M d'€ d'achats hors taxes par an.



LE GHT DU DUNKERQUOIS ET DE L'AUDOMAROIS

Il est composé de 4 établissements : l'Hôpital Alexandra Lepève (HAL) – Centre Hospitalier de Dunkerque : établissement support, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote (HMZ) : établissement partie, le Centre Hospitalier de la Région de St Omer (CHRSO) : établissement partie, le Centre Hospitalier d'Aire-sur-la-Lys (CHAL) : établissement partie. Il est donc concerné par cette obligation et vous livre son premier SPASER 2025-2028.

Plus qu'une obligation, les établissements membres du GHT ont tous adopté dans leurs projets d'établissement respectifs un objectif de durabilité.

LES ÉTABLISSEMENTS DE DUNKERQUE ET ZUYDCOOTE :

« Faire du développement durable une affaire de tous »

« Développer une politique sociale et environnementale afin de réduire les impacts et de garantir la soutenabilité de l'HMZ sur le long terme »

LES ÉTABLISSEMENTS DE ST-OMER ET AIRE-SUR-LA-LYS :

« Poursuivre et élargir les démarches engagées, en se concentrant sur la réduction des impacts sur l'environnement : la santé environnementale, les déchets, la restauration et la mobilité durable ».

ACTIONS MENÉES JUSQU'À AUJOURD'HUI

Notre GHT, comme évoqué dans les paragraphes précédents, a à cœur de développer les actions RSE et en a déjà amorcé quelques projets :

LES ÉTABLISSEMENTS DE DUNKERQUE ET ZUYDCOOTE :

Bionettoyage sans chimie, tri des déchets en filières, tour de lait local, linge des résidents via un marché réservé (HAL et CHRSO), chauffage urbain, appareil vapeur pour la désinfection en évitant les produits chimiques, flotte de véhicule électriques, travail sur le « green bloc » amorcé...



LES ÉTABLISSEMENTS DE ST-OMER ET AIRE-SUR-LA-LYS :

Tri des déchets en filières, bionettoyage sans chimie, nettoyeur vapeur, suppression de la centrale de protoxyde d'azote en lien avec le projet du nouveau bloc opératoire et parallèlement obtenir le label « green bloc », lancement des campagnes « anti- gaspillage alimentaire »...

AXES IDENTIFIÉES

AXE 1 Responsabilité économique	AXE 2 Responsabilité sociale	AXE 3 Responsabilité environnementale
FICHE A Promouvoir des relations respectueuses avec les fournisseurs et donneurs d'ordres publics	FICHE A Diversifier les dispositifs d'inclusion sociale	FICHE A Améliorer la protection de la santé publique
ACTION 1 Améliorer la connaissance du portefeuille fournisseurs	ACTION 1 Développer les clauses sociales dans les nouveaux marchés	ACTION 1 Systématiser la considération environnementale dans les nouveaux marchés
Les offres les plus pertinentes et les plus vertueuses sont celles qui ont fait l'objet d'un benchmark et d'un sourcing adapté et maîtrisé. Indicateurs : Part des consultations lancées ayant fait l'objet d'un benchmark/sourcing en amont de la rédaction du DCE Utilisation du module «sourcing» du SI Achats de GHT acquis fin 2024 Objectifs : 70% consultation avec sourcing 50% d'utilisation du module dédié	Les clauses sociales sont un levier important permettant de développer l'inclusion sociale au sein de notre GHT. Indicateurs : part des marchés comportant une clause sociale Objectifs : En 2026 : 30% des nouveaux marchés incluant une clause sociale Acquérir des données sur les heures d'insertion relatives à notre GHT	Les considérations environnementales qui peuvent être incluses dans les marchés sont nombreuses : critère d'attribution, définition de la consultation, spécificité technique du lot... Elles permettant d'assurer au Pouvoir Adjudicateur une prise en compte environnementale dans les nouveaux marchés Indicateurs : % des nouveaux marchés incluant une considération environnementale Objectifs : En 2026 : 50% des nouveaux marchés incluant une considération environnementale En 2027 : 100% des nouveaux marchés incluant une considération environnementale
ACTION 2 Systématiser les réunions fournisseurs par grandes familles d'achats	ACTION 2 Systématiser le recours au facilitateur lorsque la thématique achats le permet	ACTION 2 Limiter la consommation de produits chimiques selon les politiques établies pour chaque établissement
Les réunions annuelles fournisseurs sont souvent prometteuses car elles permettent de remettre les sujets importants au cœur des discussions, qu'ils soient économiques, techniques ou écologiques.	Le facilitateur a un rôle prépondérant dans l'inclusion sociale car il a un rôle d'interface entre les acteurs du milieu mais aussi dans l'aide à la définition du besoin. Le facilitateur social est réparti par région : 1 facilitateur pour le CHAL/CHRSO et 1 facilitateur pour l'HAL/HMZ	Promouvoir l'utilisation de technologies permettant de supprimer les produits chimiques lors des process de nettoyages notamment : - Bio nettoyage sans chimie - Nettoyeur vapeur

Ces réunions permettent également de renforcer les liens Achats-Clients Internes-Fournisseurs en garantissant une relation saine et durable Indicateurs : Nombre de réunion effectuée sur l'année Objectifs sur chacune des filières d'achats : Top 3 en volume d'achats en 2026 vu sur l'année Top 5 en volume d'achats en 2027 vu sur l'année Top 10 en volume d'achats en 2028 vu sur l'année	Indicateurs : % de procédure éligible ayant bénéficié de l'aide d'un facilitateur social Objectifs : 20% des nouvelles procédures faisant appel à un facilitateur social d'ici à 2028	Indicateurs : Nombre de nettoyeur vapeur par établissement Part de la chimie dans le plan de nettoyage Objectifs : Généraliser le bionettoyage sans chimie avec les prestataires externalisés d'ici à 2026 Augmenter de 2 nettoyeurs vapeurs sur l'ensemble du GHT en tenant compte de leur capacité d'investissement d'ici à 2028
FICHE B Soutenir l'économie du territoire	FICHE B Encourager les conduites responsables	FICHE B Diminuer la production de déchets
ACTION 1 Faciliter l'accès à la commande publique pour les TPE/PME/local	ACTION 1 Veiller à l'amélioration des conditions de travail	ACTION 1 Développement des fontaines à eau
L'accès à la commande publique peut paraître fastidieuse pour une TPE/PME/local qui n'a pas l'habitude des documents, certificats, mémoires à rendre et au formalisme de la commande publique. Aussi, il semble important de se questionner systématiquement sur l'allotissement qui permet l'accès aux TPE/PME/local de répondre à nos consultations. Indicateurs : Taux de réponse des TPE/PME/local aux procédures concernées Objectifs : Taux de réponse en constante augmentation sur les 3 prochaines années du SPASER passant de 5 à 15%	QVT permettant aux agents hospitaliers d'envisager une certaine sérénité/qualitative dans leur poste en prêtant d'avantage d'attention à la QVT dans l'analyse de nos offres et intégrer ces notions de dans nos futures procédures achats. Indicateurs : Inclure dans nos futures procédures d'achats un critère de pondération dans l'analyse des offres Objectifs : D'ici à 2028, inclure dans 30% des nouvelles procédures pouvant être reliées à la QVT un critère de pondération	Promouvoir le développement des fontaines à eau en vue de la suppression des bouteilles plastiques (hors Hôpital Maritime de Zuydcoote) Indicateurs : Volume de bouteilles d'eau achetées par an Objectifs : Réduire de moitié le volume de bouteille d'eau achetées

ACTION 2 Soutenir l'économie sociale et solidaire		
Le maillage économique correspondant à l'économie sociale et solidaire a besoin de soutien de la part des pouvoirs adjudicateurs en réservant des marchés annuels dédiés. Indicateurs : Nombre de marchés annuels réservés aux structures de l'ESS en constante augmentation sur les 3 prochaines années du SPASER passant de 1 à 3		
ACTION 3 Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les donneurs d'ordres publics		
Les donneurs d'ordre publics qu'ils soient en établissement de santé ou en collectivité sont soumis aux mêmes règles et aux mêmes difficultés. Il semble important que nous soyons ouverts aux échanges avec nos pairs afin d'optimiser nos façons de procéder ainsi que nos besoins à l'échelle d'un territoire Indicateurs : Nombre de réunions annuelles avec les donneurs d'ordres publics (santé, collectivité) Objectifs : minimum 1 par an		
		FICHE C Promouvoir l'économie circulaire
		ACTION 1 Favoriser les produits locaux, bio et de saison
		La santé passe par nos assiettes et ce que nous mangeons, il nous semble donc primordial de promouvoir les produits répondant à la loi EGALIM Indicateurs : % de produits issus de l'agriculture biologique % de produits issus du tissu local

		Objectifs : D'ici à 2028 moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio dans la mesure où les budgets le permettent
		ACTION 2 Favoriser les achats de produits reconditionnés
		La transition vers une économie circulaire produit des bénéfices importants tant sur l'aspect protection de l'environnement que de création de richesses sociales. Nous nous devons de systématiser le questionnement d'un achat de produits reconditionnés lors d'un renouvellement de matériel non médical Indicateurs : % de produits/biens issus du réemploi/reconditionné Objectifs : 10% pour l'année 2027